

# ESPÈCES

NOUVELLES OU PEU CONNUES

DE COLÉOPTÈRES, RECUEILLIES PAR M. F. DE SAULCY.

MEMBRE DE L'INSTITUT, DANS SON VOYAGE EN ORIENT,

et décrites

par MM. L. REICHE et FÉLICIEEN DE SAULCY.

(Suite) (1).

---

(Séance du 24 Mai 1854.)

---

## CURCULIONII.

### 190. BRUCHUS PLAGIATUS R. et S.

Long. 4 mill. (1 3/4 lin.), lat. 2 mill. (1 lin.).

*Niger, griseo-tomentosus; antennarum basi, pedibusque quatuor anterioribus rufis, femoribus basi nigris; elytrorum disco late ferrugineo. Caput granulatum, inter antennis tenue carinatum; antennis thorace vix longioribus. Thorax conicus rugoso punctatus, subcanaliculatus; margine postico sinuato; angulis acutis. Scutellum minutum, rugosum. Elytra thoracis basi paulò latiora, subquadrata, striato-punctata. Pygidium rugosum. Femora postica dentata.*

Noir, avec une légère tomentosité grisâtre; la base des antennes, les quatre pattes antérieures et le disque des élytres

(1) Voyez 3<sup>e</sup> série, tome III (1855), page 560, et tome IV (1856), page 353, et tome V (1857), page 169.

largement d'un ferrugineux roussâtre. Tête granulée avec une petite carène longitudinale lisse entre les yeux, qui sont assez saillants. Antennes dépassant de peu la base du corselet, leurs quatre premiers articles cylindrico-coniques roussâtres, les suivants transverses, comprimés, noirs. Corselet conique, à peine de la largeur de la tête en avant, du double de cette largeur en arrière; son bord postérieur sinué, arrondi et sublobé dans son milieu; ses angles aigus peu saillants; son disque rugueux de points enfoncés avec un canal longitudinal peu sensible, plus marqué à la base. Ecusson très petit, rugueux. Elytres un peu plus larges que la base du corselet, presque carrées, finement rugueuses avec des stries distinctement ponctuées; leur disque d'un roux-ferrugineux marginé de noir, surtout vers la base. Pygidium rugueux, légèrement soyeux. Cuisses des quatre pattes antérieures noires à la base, postérieures dentées près de l'extrémité au bord interne.

#### Du Péloponèse.

Cette espèce, très distincte par sa taille et ses couleurs, appartient par la forme de son corselet et l'armature de ses cuisses, à la première division, première section, de Schœnherr. Sans la forme conique de son corselet, on pourrait la rapporter au *B. rufoplagiatus* Sch. Mon. V. 94, dont la description lui convient assez, à l'exception de ce qu'il en dit de la couleur des cuisses et des tarses aux quatre pattes antérieures.

191. **BRUCHUS NANUS** Bohem. in Sch. Gen. et Sp.  
Curcul., v, 64.

Syn. *Br. Lacertus* (Chevrolat) R. et S. Cat., n° 515.

C'est par erreur que, de concert avec notre savant col-

lègue M. Chevrolat, nous avons considéré cette espèce comme nouvelle.

Elle provient des environs de Beyrouth.

192. BRUCHUS VARIPES Bohem. in Sch. Gen. et Sp.  
Curc. v, 63.

Cette espèce a été rapportée des environs de Beyrouth.

193. BRUCHUS FLAVIMANUS Bohem. in Sch. Gen. et Sp.  
Curcul., 1, 59.

Syn. *Br. granarius* R. et S. Cat. n° 510.

Nous avons mal déterminé cette espèce dans notre catalogue ; elle vient de Syrie.

194. APION RADIOLUM. Kirby Trans. Linn. Soc. IX, 73. Var.  
Syn. *Ap. Sericatum* R. et S. Cat. N° 519.

Nous avons constaté que notre prétendue espèce n'était qu'une variété du *radiolum* à poils plus longs et plus fournis.

Aux espèces citées dans le catalogue ajoutons :

<i>Ap. Aeneum</i> Fab. Syst. Entom., 131.	Beyrouth.
<i>onopordi</i> Kirby Trans. Linn. Soc. IX, 71.	Grœcia.
<i>curvirostre</i> Ghl. in Sch. Gen. et Sp. Curc., 1, 264.	Damas.

Et la suivante :

195. APION TRUQUI R. et S. Pl. I, 3<sup>e</sup> série, t. VI (1858), fig. 1.  
Long. (*rostro extenso*) 3 mill. (1 1/2 lin.), lat. 1 mill. (1/2 lin.).

*Ap. difforme* Ahrens *affine*. *Nigrum*, *haud nitidum*, *an-*

*tennis basi pedibusque rufo-testaceis, genubus, tibiis apice tarsisque nigris. Caput depressum longitudinaliter strigosum; rostro capite duplo longiore, tenue, parum arcuato; antennis in medio rostri insertis, medio valde dilatatis, depressis, articulo primo clavato, rufo-testaceo. Thorax latitudine haud longior, antice parum attenuatus, crebre punctatus. Scutellum parvum, rotundatum. Elytra valde convexa, basi thorace multo latiora; humeris subrectangulatis; oblongo obovalia, anguste sulcata; sulcis obsolete punctatis; interstitiis scoriaceis, convexiusculis. Corpus subtus nigrum, obsolete subpunctatum. Femoribus clavatis; tibiis anterioribus extus dentatis, posterioribus apice dilatis; tarsis auterioribus difformibus; articulo primo valido, incurvo, apice spinoso; posterioribus dilatatis, articulo primo laminato ♂. In fœmina antennis pedibusque simplicibus.*

Voisin de l'*Ap. difforme*, Ahrens, noir, mat avec la base des antennes et les pattes d'un testacé roussâtre; les genoux, l'extrémité des jambes et les tarseS noirâtres. Tête assez large, déprimée, sillonnée longitudinalement; rostre de deux fois la longueur de la tête, cylindrique, légèrement renflé au milieu, un peu arqué, légèrement rugueux, avec une impression longitudinale au milieu de sa base; yeux moyens, latéraux, ovales; antennes insérées au milieu du rostre, à premier article renflé à son extrémité, d'un jaune testacé; les suivants noirs; le deuxième très petit, cupuliforme, les suivants aplatis; les troisième et quatrième très dilatés en lames, presque aussi larges que la tête; le cinquième transverse n'atteignant pas en dimension la moitié du précédent, les suivants transverses allant en décroissant jusqu'aux deux derniers qui forment une massue ovale acuminée. Corselet pas plus long que large à sa base, un peu atténué en avant, ses côtés légèrement arrondis; criblé de très gros points enfoncés, serrés avec un petit sillon longi-

tudinal, profond, un peu au-dessus de la base. Ecusson très petit, arrondi, rugueux. Elytres très convexes, beaucoup plus larges que le corselet à leur base, avec les épaules élevées, saillantes, presque rectangulaires; elles sont ovales-oblongues, un peu atténuées en arrière où leur suture est légèrement élevée, étroitement sillonnées, avec le fond des sillons ponctué et les intervalles légèrement convexes, rugueux. En dessous le corps est un peu brillant, à ponctuation fine sur l'abdomen, plus grosse sur la poitrine; les cuisses sont fusiformes; les jambes antérieures sont dilatées anguleusement au milieu de leur côté externe, les postérieures un peu arquées, vont en s'élargissant de la base à l'extrémité; les tarsi antérieurs ont leur premier article très allongé, aplati et brusquement dilaté à l'extrémité en dehors et prolongé en dedans par une épine un peu courbée; les postérieurs ont leur premier article allongé, élargi et aplati, un peu plus long que les suivants réunis et aussi large que l'extrémité de la jambe; les pattes intermédiaires n'offrent rien d'anormal. Mâle.

La femelle n'offre rien de remarquable dans les antennes et les pattes.

De Damas.

Cette espèce, très remarquable par le développement extraordinaire de ses antennes et de ses tarsi dans le mâle, a la plus grande analogie avec l'*Ap. difforme* (Ahrens Fn. Ins. Europæ, IV, 7). Il en diffère par la dilatation beaucoup plus grande de ses antennes dont le premier article seul est d'un roux testacé, par la dilatation anguleuse externe de ses jambes antérieures; son corselet plus conique, etc.

Nous avons cru devoir dédier cette espèce à M. Truqui, officier consulaire de Sardaigne, et l'un des entomologistes

les plus distingués. Il est le premier, depuis Olivier, qui nous ait fait connaître l'entomologie de la Syrie, de la Palestine, et de l'île de Chypre, où il a séjourné pendant longtemps. *L'Apion Truquii* faisait partie de la riche collection qu'il a faite en Orient.

M. de Saulcy l'a retrouvé dans les mêmes lieux.

196. **BRACHYCERUS SINUATUS** Oliv. Entom., v, 82-58.  
Pl. III, 26.

*Br. Besseri* Schœnherr Gen. et Spec. Curcul., 1-413.  
R. et S. Cat. N° 526.

Notre espèce est bien celle que Schœnherr décrit sous le nom de *Besseri*, mais n'est pas le *Besseri* de la collection Dejean, provenant de la Russie méridionale, qu'il faut rapporter au *Brach. lutulentus* Sch., *loc. cit.*, 1-418.

197. **BRACHYCERUS ÆGYPTIACUS** Olivier. Ent. v, 82-51.  
R. et S. Cat. N° 525.

Indépendamment du grand nombre d'individus trouvés en Syrie, M. de Saulcy en a rapporté un de Grèce.

198. **BRACHYCERUS ARGILLACEUS** R. et S.

Long. 10 à 11 1/2 mill. (4 3/5-5 lin.), lat. 6 1/4-7 mill.  
(2 3/4-3 1/2 lin.).

*Ater, indumento terroso vestitus, pilis brevibus nigris vage hirtus, oblongus. Caput mediocre, vertice convexo laxè punctato, inter oculos excavato; oculis rotundato-ovalibus, lobis ocularibus obtuse elevatis; rostro deplanato laxè punctato,*

*a capite profunde angulatim separato. Thorax capite plus duplo latior, latitudine tertia parte brevior, a latere angulatim dilatatus, medio late canaliculatus; canaliculo medio subinterrupto, postice dilatato; antice magis postice minus utrinque foveolatus; foveolis nunquam in sulco convenientibus; disco crebre ac profunde punctato. Elytra subquadrata, thoracis basi multo latiora, tuberculis velutinis seriebus quinque in singulo ornata; lateribus seriebus quatuor e tuberculis minoribus haud velutinis instructis.*

Oblong, noir, recouvert d'un enduit argileux, hérissé çà et là de poils noirs très courts. Tête médiocre, convexe et ponctuée lâchement sur le vertex, excavée entre les yeux, qui sont subovales et dont les orbites sont médiocrement saillants. Rostre aplati, un peu élargi dans son milieu, lâchement ponctué, séparé de la tête par une impression anguleuse. Corselet de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, dilaté anguleusement de chaque côté, largement canaliculé avec le canal un peu interrompu dans son milieu et élargi en arrière; il est creusé de chaque côté de deux fossettes : l'une antérieure, plus grande; l'autre postérieure, plus petite, et quelquefois ces fossettes se réunissent en un sillon parallèle au canal central; il est encore impressionné en dehors à la base du tubercule latéral et présente ainsi quatre côtes élevées plus ou moins fortes, formant quatre dents saillantes à leur extrémité postérieure; sa surface est grossièrement et lâchement ponctuée. Elytres presque carrées, avec leurs angles huméraux un peu arrondis, beaucoup plus larges à leur base que la base du corselet, et d'une fois et deux tiers sa largeur dans leur milieu; elles ont chacune cinq séries longitudinales de tubercules veloutés, bruns : la première contre la suture, les deuxième et qua-

trième à tubercules plus petits, la troisième se prolongeant seule jusqu'à l'extrémité de l'élytre. Les flancs ont quatre rangées de tubercules beaucoup plus petits, serrés et non veloutés. Les pattes sont assez grêles.

De Beyrouth.

Cette espèce est facile à reconnaître par sa forme oblongue, son revêtement et les cinq rangées de tubercules veloutés qui ornent ses élytres.

199. **BRACHYCERUS ORBIPENNIS** (Chevrolat) R. et S.

Cat. N° 527.

Long. 9 1/2 à 12 1/2 mill. (4 1/5 à 5 3/5 lin.), lat. 6 1/2  
à 8 2/3 mill. (2 3/4 à 3 3/4 lin.).

*Brach. sinuato* Oliv. affinis, *Subrotundatus*, *tumidulus*, *ater*, *subnitidus*. *Caput deplanatum, subexcavatum, punctis nonnullis grossis instructum; oculis rotundatis, lobis ocularibus elevatis; rostro deplanato vage punctato, utrinque medio angulato. Thorax latitudine dimidio brevior, medio utrinque acute angulatim dilatatus, antice medio pro-lobatus, longitudinaliter profunde canaliculatus; canaliculo medio vix interrupto; utrinque antice sat profunde excavatus posticeque sulco brevi instructus; disco punctis dispersis profunde punctato. Elytra thoracis basi multo latiora, globata, tuberculis rotundis sat crassis inseriebus quinque instructa, a latere seriebus quatuor e tuberculis minoribus.*

Très voisin du *Brach. sinuatus* Olivier. Subarrondi, renflé, noir, un peu brillant. Tête déprimée, un peu excavée, avec une carène longitudinale, obsolète, souvent complètement effacée dans son milieu et quelques gros points enfoncés;

yeux arrondis, leur orbite assez saillant, arrondi; rostre aplati, un peu élargi anguleusement dans son milieu et limité en arrière par une ligne très enfoncée, anguleuse, au milieu de la tête. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large dans son milieu où il se dilate en deux gros tubercules latéraux coniques, assez aigus, subépinaux; son bord antérieur avance sur la tête en un lobe assez large et son bord postérieur est sinué; son disque est profondément canaliculé avec une interruption dans le milieu du canal, lequel se dilate au contraire postérieurement; on voit de chaque côté en avant une cavité assez profonde qui se continue en arrière en un sillon atteignant la base. Toutes les parties saillantes sont imprimées de très gros points enfoncés, peu rapprochés et offrent quelques poils noirs raides, très courts; les creux sont revêtus d'un enduit terreux; les parties saillantes entre les sillons représentent en arrière quatre dents ou lobes aigus. Élytres orbiculaires, beaucoup plus larges que le corselet près de leur base et près de deux de fois sa largeur au milieu; elles ont cinq rangées longitudinales un peu confuses de tubercules brillants, arrondis et séparés dans les petits individus, écrasés et réunis dans les gros: la première le long de la suture; la troisième et la cinquième formées de tubercules plus gros. On remarque entre les rangées quelques petits tubercules répandus sans ordre; les côtés offrent quatre rangées régulières de tubercules plus petits. Pattes robustes, ciliées.

De Syrie.

Cette espèce, très voisine du *Br. sinuatus* Olivier, s'en distingue par son arrière-corps plus sphérique; le canal thoracique plus creusé en avant; son corselet imprimé de très gros points; les côtés de ses élytres à tubercules plus petits, etc.

## 200. BRACHYCERUS ORNATUS R. et S, Catal. N° 528.

Long. 12 1/2 à 13 1/2 mill. (5 1/2 à 6 lin.),

lat. 8 1/2 à 9 mill. (3 2/3 à 4 lin.).

*Ater, obscurus, oblongo-rotundatus. Caput latum, grosse punctatum, vertice convexum, inter oculos excavatum, oculis subrotundis, lobis ocularibus vix elevatis; rostro lato, deplano, grosse punctato, postice angulatim producto. Thorax latitudine dimidio brevior, utrinque medio angulatim, dilatatus, antice medio pro-lobatus, longitudinaliter sat profunde canaliculatus, canaliculo medio interrupto, postice dilatato; utrinque antice excavatus, postice impressus; disco valde grosse punctato; punctis sæpe confluentibus. Elytra rodundato-quadrata, thoracis basi multo latiora, scoriacea, punctis grossis tuberculisque obsoletis inæqualia, in singulo elytro seriebus duabus e tuberculis subacutis albo fasciculosis; prima in medio, altera laterali; sutura utrinque strigis obliquis velutino-atris ornata; lateribus lineis elevatis punctisque clathratis.*

Voisin pour la forme et l'aspect du *Brach. plicatus* Sch., mais moitié plus petit. Noir obscur, mat, hérissé de poils noirs très courts et rares, de forme oblongue arrondie. Tête large, grossièrement ponctuée, convexe sur le vertex, excavée entre les yeux; yeux subarrondis, leur orbite peu saillant; rostre large, aplati, grossièrement ponctué, prolongé vers la tête en angle aigu et séparé d'elle par une ligne profondément enfoncée; ses cotés un peu sinués. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large, dilaté latéralement en deux gros tubercules coniques. Son bord antérieur avance sur la tête en un lobe assez large et son bord postérieur est sinué; son disque est assez profondément et largement canaliculé, avec une inter-

ruption au milieu du canal, lequel se dilate postérieurement. On voit de chaque côté en avant une cavité assez profonde qui se continue en arrière en un sillon assez large. Toute sa surface est creusée de gros points enfoncés souvent confluent; les côtés élevés du canal médian forment en arrière deux dents saillantes. Elytres subarrondies, un peu carrées aux épaules, beaucoup plus larges à leur base que la base du corselet et moitié plus large dans leur milieu; leur surface est coriacée et inégale, marquée de gros points et de petits tubercules peu sensibles; elles ont chacune deux côtes saillantes, l'une médiane, l'autre latérale, composées de tubercules un peu aigus, plus saillants au delà du milieu et portant chacun un petit fascicule de poils blanchâtres, la suture est ornée de chaque côté de petites rides obliques, composées de poils noirs veloutés. Les côtés sont grillagés de petites lignes élevées entre lesquelles il y a des points enfoncés. Pattes robustes, ciliées.

De Syrie.

Cette espèce a quelque analogie de forme et d'aspect avec le *Br. plicatus* Sch.; elle en diffère par sa taille, moitié plus petite, sa forme moins atténuée en arrière et moins convexe, ses carènes oculaires beaucoup moins élevées, les ornements de ses élytres, etc. Il est très rare de rencontrer des individus frais comme celui qui a servi à cette description; la plupart du temps les stries suturales veloutées ont disparu et sont remplacées par quelques tubercules obliques et les tubercules des deux côtes élevées ont perdu leurs fascicules.

201. BRACHYCERUS NODULOSUS R. et S. Cat. N° 530.

Long. 6 mill. (2 2/3 lin.). lat. 3 3/4 mill. (1 2/3 lin.).

*In hoc genere minimus. Ater, obscurus, oblongus. Caput*

*depressum, vertice punctis nonnullis, impressum; oculis rotundatis; lobis ocularibus obsolete elevatis; rostro plano, laxè punctato, basi uni-striato. Thorax capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, utrinque medio angulatim dilatatus, late sat profunde canaliculatus; canaliculo antice et in medio interrupto, postice dilatato; antice utrinque foveola magna postice utrinque sulco brevi impressus; disco grosse rare punctato. Elytra suborbiculata thoracis basi latiora; seriebus tribus e tuberculis rotundis ornata, tuberculisque parvulis in interstitiis; lateribus lineato tuberculatis.*

Une des plus petites espèces du genre. D'un noir mat obscur, oblong. Tête médiocre, déprimée avec quelques points sur le vertex; yeux arrondis avec leur orbite à peine saillant; rostre plane avec quelques points enfoncés et une strie médiane remontant sur la tête. Corselet de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, dilaté en gros tubercule conique de chaque côté, profondément et largement canaliculé; le canal interrompu dans son milieu, n'atteignant pas en avant le bord antérieur et dilaté postérieurement; une fossette assez profonde en avant de chaque côté du canal correspondant à un court sillon en arrière; sa surface et ses côtés imprimés de très gros points enfoncés; vu d'avant en arrière le corselet paraît avoir postérieurement six dents ou tubercules saillants y compris les tubercules coniques latéraux. Elytres plus de moitié plus larges que le corselet à leur base et de près de deux fois sa largeur au milieu, subarrondies avec les épaules un peu carrées, elles ont trois rangs de très gros tubercules piligères; le premier contre la suture composé de cinq ou six tubercules qui s'atrophient vers la base de l'élytre et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; le deuxième au

milieu composé de huit et allant jusqu'à l'extrémité, les deux tubercules les plus rapprochés de la base réunis ; le troisième latéral partant de la base et s'arrêtant à la déclivité postérieure, composé de six tubercules plus gros que les autres à l'exception du basilaire qui est très petit ; on remarque encore quelques petits tubercules dans les intervalles des trois rangées normales, les tubercules des deux premiers rangs vont en grossissant jusqu'à la déclivité des élytres et s'amoindrissent ensuite. Les pattes sont grêles et ciliées.

De Syrie.

Cette espèce, une des plus petites du genre, si ce n'est la plus petite, est bien distincte par sa forme oblongue et les tubercules relativement très gros qui bossuent ses élytres.

Aux espèces d'Europe actuellement connues dans le genre *Brachycerus*, il convient d'ajouter en retablissant la synonymie.

*B. Barbarus* Linné, Syst. Nat., II, 617. Oliv. Ent. v, 82-49.

Syn. *Lateralis* (1). Var. Ghl. Sch. Monog.  
I, 407. *Hispania, Sardinia, Algeria.*

(1) Sous ce nom de *lateralis*, Gyllenhal a confondu deux espèces l'une à canal thoracique non interrompu, à rugosités obliques entre les côtes des élytres dont les flancs ont des rangées de tubercules qui tendent à se réunir transversalement ; l'autre à canal thoracique interrompu dans son milieu et subcaréné à sa base, à points élevés entre les côtes des élytres dont les flancs sont couverts de petits tubercules non réunis transversalement. Je conserve à la première le nom de *lateralis* Ghl., elle est du midi de l'Europe et d'Algérie, et c'est la deuxième que je regarde comme le *Barbarus* de Linné, à la description duquel elle va mieux que l'autre ; l'insecte que Linné décrit avec doute, comme étant le ♂, est évidemment le *B. mauritanicus* d'Olivier, *pterygomalis* Ghl.

- B. Mauritanicus* Oliv. Ent. v, 82-51. *Europa mer. Algeria.*  
Syn. *Pterygomalis* Gyllenh. in Sch.  
Mon. 1, 40.
- B. Ægyptiacus* Oliv. Ent. v, 82-51. *Græcia, Syria et*  
*Ægypto.*
- B. Sinuatus* Oliv. Ent. v, 82-58. *Romelia, Syria.*  
Syn. *Besseri* Gyllenh. in Sch. Monog., I,  
413.
- B. Europæus* (1) Thunberg. Act. Upsal, VI, 25. *Gall. mer.*

202. PSALIDIUM PACTOLUM R. et S.. Cat. N° 533.

Long. rostro. excl. 6 mill. (2 2/3 lin.), lat. 2 1/2 mill.  
(1 1/5 lin.)

*Oblongo-elongatum, fuscum, squamis aureis vel bracteolis sparse vestitum, griseo tenue pubescente. Caput latum, convexum, crebre punctulatum, punctis crassis nonnullis sparsum; oculis globosis, prominulis; antennis gracilibus, thorace vix superantibus; rostro brevi, deplanato, medio subcontracto, apice sulcato, subbilobo; mandibulis brevibus, crassis. Thorax amplus, subgibbosus, capite dimidio latior, latitudine vix longior, a latere rotundatus; angulis obtusis, rotundatis; disco dense punctulato, sparsim grosse punctato. Scutellum atrum, leve, triangulare. Elytra subovata, brevia, medio thorace vix latiora, basi parum attenuata, apice attenuata con-*

(1) Je crois que c'est à tort que Gyllenhal rapporte cette espèce au *B. superciliosus*, la description de Thunberg : « *Crenæ omnes non ultra sex,* » ne peut s'appliquer à l'espèce de Gyllenhal. Je ne connais pas l'*Europæus* de Thunberg, qu'il dit se trouver dans le midi de la France, ce qui peut être une erreur; il n'y a pas moins nécessité de la maintenir dans le catalogue enropéen jusqu'à plus ample informé.

*junctim subrotundata, dense punctulata, striata; striis grosse punctatis. Subtus abdomine dense griseo tomentoso ♂.*

Oblong, allongé, brun, revêtu d'écaillés ou paillettes dorées peu serrées, avec une légère pubescence grise. Tête large, convexe, densément pointillée, avec des points plus gros, espacés; yeux globuleux, saillants; antennes grêles dépassant en longueur la base du corselet; rostre court, déprimé, un peu atténué dans son milieu, assez profondément sillonné et comme bilobé en avant. Mandibules robustes, courtes très peu arquées. Corselet ample, convexe, moitié plus large que la tête, à peine plus long que large, arrondi sur les côtés, tronqué en avant et en arrière avec ses angles obtus, arrondis; sa surface densément pointillée et parsemée de points plus gros. Ecusson petit, triangulaire, noir, lisse. Elytres presque ovalaires, peu atténuées à la base, à peine plus larges que le corselet dans leur milieu, rétrécies à l'extrémité, à peine moitié plus longues que cet organe, densément pointillées, striées de points enfoncés assez gros. En dessous l'abdomen est couvert d'une tomentosité grise assez dense ♂.

De Naplouse.

Cette jolie espèce se distingue parfaitement de ses congénères par ses écaillés dorées, sa taille et sa ponctuation moins forte.

### 203. PSALIDIUM FORCIPATUM, R. et S.

Syn. *Ps. minutum*, R. et S., Catal. No 532.

Long. rostro excl. 5 1/2 mill. (2 2/5 lin); lat. 2 3/4 mill. (1 1/4 lin).

*Oblongum fuscum, nitidulum, squamis griseis præsertim*

*in elytris obsolete vestitum, postice griseo pubescens. Caput latum, convexum, subgibbosum, crebre punctulatum punctisque grossis sparse impressum; oculis subglobosis, prominulis; antennis gracilibus, thoracis basi haud attingentibus; rostro deplanato, punctulato, medio fossula impresso; mandibulis valde exsertis et arcuatis, gracilibus. Thorax capite plus duplo latior, latitudine paulò longior, convexus, subgibbosus, a latere rotundatus, antice magis posticeque attenuatus, crebre punctulatus punctisque grossis sparse impressus. Scutellum triangulare, punctulatum. Elytra obovata, basi thorace latiora dimidioque longiora, crebre punctulata, grosse punctato striata. Subtus prothorace medio, pectore abdomineque pilosulis.*

Oblong, d'un brun assez clair, brillant, recouvert particulièrement sur les élytres, de très petites écailles grisâtres à peine distinctes, et d'une tomentosité grisâtre rare, plus fournie à l'extrémité. Tête large, convexe, presque gibbeuse, densément pointillée et parsemée de points enfoncés plus gros; yeux presque globuleux, saillants; antennes grêles n'atteignant pas en longueur la base du corselet; rostre court, déprimé, un peu étranglé dans son milieu, pointillée avec une petite fossette médiane; mandibules grêles, arquées, très saillantes, aigues, à peine moins longues que le rostre. Corselet très convexe, presque gibbeux, de plus de deux fois la largeur de la tête, un peu plus long que large, arrondi sur les côtés, plus rétréci en avant qu'en arrière, densément pointillé et parsemé de gros points enfoncés. Ecusson très petit, triangulaire, pointillé. Elytres ovalaires, plus larges que le corselet à leur base, un tiers plus larges au milieu et moitié plus longues que cet organe, densément pointillées et striées de gros points en-

foncés. En dessous le prothorax entre les pattes antérieures, la poitrine et l'abdomen sont garnis de poils grisâtres.

De Beyrouth.

Nous avons changé le nom que nous avons imposé à cette espèce, dans le catalogue, pour lui en donner un approprié à son caractère le plus saillant.

Pour la couleur et la taille il ressemble un peu au *Ps. Pactolum*, mais la forme de ses mandibules, de son rostre et de son corselet l'en distinguent nettement.

#### 204. PSALIDIUM LEVRATHI R. et S.

Long. 7 mill. (3/4 lin); lat. 3 mill. (1 1/2 lin).

*Elongatus, fusco piceus, vix nitidus. Caput latum, scoriacco-rugosum, punctis grossis sparsum; basi grosse punctatum, griseo squamosum; antennis sat crassis, thoracis basi vix attingentibus; rostro crasso, parum deplanato, scoriaceo, grosse punctato, medio foveolato, apice late ac profunde marginato; mandibulis brevibus haud productis. Thorax subrotundatus, capite duplo latior, latitudine brevior, a latere rotundatus, antice magis posticeque angustatus; disco punctis grossis vel foveolis profundis, squamiferis crebre ac dense exsculpto. Scutellum triangulare, scoriaceum. Elytra ovata, basi thorace medio parum angustiora, in medio parum latiora, plus dimidio longiora, valde coriacea, profunde punctato striata; interstiiis sparse punctatis, convexiusculis. Subtus prothorace medio, pectore abdomineque tomentosus.*

Allongé, d'un brun foncé, à peine brillant. Tête large rugueuse avec quelques points enfoncés épars sur le front, la base fortement ponctuée et couverte d'une squamosité grisâtre, yeux presque globuleux, saillants; antennes fortes

atteignant en longueur la base du corselet; rostre large renflé, un peu déprimé, rugueux, grossièrement ponctué de son milieu à sa base, avec une fossette médiane, largement et profondément échancré à son extrémité. Corselet arrondi, de deux fois la largeur de la tête, un peu moins long que large, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière avec ses côtés arrondis et sa base coupée presque droit; sa surface sculptée de gros points ou de fossettes profondes, serrées et au fond desquelles on aperçoit un petit poil squameux. Ecusson triangulaire, très petit, rugueux. Elytres ovales, un peu moins larges que le corselet dans son milieu, un quart plus larges que lui dans leur propre milieu et moitié plus longues, très rugueuses, profondément striées avec les stries grossièrement ponctuées et quelques points épais sur les intervalles qui sont un peu convexes. En dessous, le milieu du prothorax entre les pattes antérieures, la poitrine et l'abdomen sont tomenteux ♂.

Rapporté comme provenant de l'île de Rhodes. Nous avons cru devoir dédier cette espèce remarquable par la sculpture de son corselet à M. Levrat de Lyon, entomologiste distingué à qui la science doit quelques découvertes intéressantes et qui a bien voulu nous offrir un exemplaire de cet insecte provenant de la même localité.

205. *THYLACITES SERIEPUNCTATUS* (Chevrolat), R. et S.

Long. 5 1/3 mill. (2 1/2 lin.), lat. 2 1/4 mill. (1 1/10 lin.).

*Fuscus, squamis cupreis, pallidis et fuscis variegatus, nigro pilosulus, oblongus, angustatus. Caput convexum, cupreo metallicum, longitudinaliter rugatum, glabrum; oculis*

*convexis, prominulis; antennis fusco ferrugineis, thoracis basi haud attingentibus; rostro metallico, punctato rugoso, nigro piloso, medio fossula lineari impresso. Thorax capite paulo latior, latitudine haud brevior, subcylindricus, antice posticeque parum angustatus, crebre punctatus, metallicus, fusco trilineatus; lateribus pallidis. Elytra basi thoracis dimidio latiora, ponè medium ampliora, plus sesqui longiora, dorso fusco pallido-cupreoque variegata, a latere pallidiora, sexdecim punctato striata; striis a latere evanescentibus. Subtus corpore pedibusque argenteo metallicis.*

Brun, recouvert d'écaillés d'un testacé pâle, d'un cuivreux métallique, ou brunes, avec une villosité noire, oblong, assez étroit. Tête convexe, d'un cuivreux assez brillant, couverte de petites rides longitudinales, glabre; yeux convexes, saillants; antennes d'un brun ferrugineux, atteignant en longueur la base du corselet; rostre épais, à surface assez plane, longuement ciliée de poils noirs, rugueuse de points enfoncés et marquée dans son milieu d'une petite fossette longitudinale. Corselet un peu plus large que la tête, presque aussi long que large, subcylindrique, à peine rétréci à ses deux extrémités, criblé de gros points enfoncés dont les intervalles forment une sorte de réticulation sur sa surface qui est d'un cuivreux métallique avec trois fascies longitudinales brunes et les côtés plus pâles. Elytres moitié plus larges que le corselet à leur base, de deux fois sa largeur au delà de leur milieu et de plus de deux fois et demie sa longueur: sur un fond métallique elles sont variées de taches brunes ou testacées; ces dernières plus nombreuses sur les côtés; et on compte sur chacune d'elles seize stries ou séries de petits points enfoncés. Le dessous du corps et les pattes sont d'un cuivreux métallique argente.

## De Beyrouth.

Nous avons conservé à cette espèce le nom que notre savant collègue et ami, M. Chevrolat lui a imposé dans sa collection; sa forme, ses couleurs et ses séries de points faciles à distinguer le différencient nettement de ses congénères.

## 206. STROPHOSOMUS ALBARIUS R. et S. Cat. N° 535.

Long. 7 1/2 mill. (3 2/5 lig.), lat. 3 1/2 mill. (1 3/5 lin.).

*Stroph. hispido affinis. Oblongus; niger, squamulis albidis vestitus, albopilosulus. Caput latum, vix convexum; oculis ovalibus vix prominulis; rostro breve, capite paulo angustiore; antennis gracilibus, thoracis basi superantibus, ferrugineis. Thorax capite duplo latior, latitudine multo brevior, a latere rotundatim dilatatus, antice magis postice parum angustatus. Elytra oblongo ovata, thorace dimidio latiora, ferè triplo longiora, punctato striata: interstitiis planis; corpus subtus fusco-piceum, squamulis albis tectum, abdomine excepto albo pilosulo.*

Oblong, noirâtre, couvert d'une squamosité blanchâtre, farineuse et d'une tomentosité blanche. Tête large, peu convexe; yeux ovales, à peine saillants; rostre court un peu moins large que la tête; antennes d'un roux ferrugineux, grêles, dépassant en longueur la base du corselet. Corselet légèrement convexe de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, bien arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière; sa base un peu arrondie. Elytres ovales oblongues, moitié plus larges que le corselet et de près de trois fois sa longueur, atténuées vers l'extrémité qui se termine un peu en pointe, striées;

stries ponctuées ; intervalles plans. En dessous le corps est d'un brun de poix couvert avec les pattes de squames blanchâtres, à l'exception de l'abdomen dont les quatre derniers segments sans écailles ont une villosité blanchâtre.

Du Péloponèse.

Cette espèce, très voisine du *Stroph. hispidus* (Bohem. in Sch. Monog. 1-544) en diffère par sa couleur, son rostre un peu plus étroit que la tête, son corselet un peu arrondi en arrière, ses élytres plus acuminées et surtout par l'absence des poils ou cils raides qui hérissent l'*hispidus*.

207. **SITONES BISPHÆRICUS** (Chevrolat) R. et S. Cat. N° 538.

Long. 6 3/4 mill. (3 lin.), lat. 3 mill. (1 2/5 lin.).

*Oblongus, piceus, squamis cinereis albidisque undique vestitus ; capite, thorace, subtus et pedibus griseo tomentosus. Caput mediocre, subconvexum, vertice albido bimaculatum ; oculis valde prominulis ; rostro medio, sicut in capite inter oculos, canaliculato, antice, inter antennas, tricarinulato ; antennis gracilibus longiusculis, thoracis basi attingentibus, rufo-testaceis, cinerascens pilosis, articulo tertio secundo dimidio brevior. Thorax capite dimidio latior, latitudine paulo brevior ; subglobosus, antice posticeque transversim impressus et coarctatus ; disco granulato linea longitudinali albida mediana punctisque quatuor quadratim dispositis ornato. Elytra ovata, tumida, basi thoracis dimidio latiora, medio ampliora, albido griseoque variegata, punctato striata ; interstitiis convexis. Pedes graciles, anterioribus longiusculis femoribus clavatis ; tibiis tarsisque rufescentibus.*

Oblong, d'un brun de poix, revêtu d'écailles cendrées et

blanchâtres et légèrement tomenteux d'un duvet gris sur la tête, le corselet, le dessous du corps et les pattes. Tête médiocre, légèrement convexe avec deux points blancs placés transversalement sur le vertex, et un petit sillon entre les yeux; yeux semi-orbiculaires, très saillants; rostre à peine moins large que la tête, un peu aplati en dessus, sillonné dans son milieu et portant antérieurement entre les antennes trois petites carènes obsolètes; antennes grêles, allongées, atteignant en longueur la base du corselet, d'un roux testacé, revêtues de poils grisâtres; le scape atteignant le bord postérieur de l'œil, le troisième article moitié plus petit que le deuxième. Corselet moitié plus large que la tête, un peu moins long que large, presque globuleux, étranglé en avant et en arrière par deux impressions transversales; leur surface granulée, ornée dans son milieu d'une ligne blanchâtre et de quatre points de même couleur disposés en carré. Elytres ovales moitié plus larges que le corselet à leur base et de deux fois sa largeur dans leur milieu; avec les épaules coupées presque carrément; elles sont très convexes, renflées avec des stries ponctuées enfoncées et les intervalles convexes; leur surface est variée d'écailles cendrées et blanchâtres. Pattes grêles; les antérieures allongées, avec les cuisses renflées un peu avant leur extrémité; les jambes et les tarsi roussâtres.

De Beyrouth.

Cette espèce, à laquelle nous avons conservé le nom que M. Chevrolat lui a imposé dans sa riche collection, fait partie de la première division de Schœnherr, et vient s'y placer près du *S. regensteiniensis* dont il diffère par la taille et les couleurs, et par les intervalles des stries convexes.

## 208. CLEONUS SAMARITANUS, R. et S.

Syn. *Cl. morbillosus* R. et S. Cat. N° 544.

Long. rostro excl. 14. 1/2 mill. (6 1/8 lin); lat. 6 mill.  
(2 3/4 lin).

*Affinis Cl. morbillosus Fab., at brevior et latior; thorace brevior, coloris fundo distinctus. Oblongus, niger, tomento albo dense vestitus. Caput breve, punctulatum, vertice subtilissime transversim rugosum; oculis perpendicularibus; rostro sat crasso, bisulcato, vix carinato; carina basi et apice subbifurcata; antennis dense griseo tomentosis. Thorax capite duplo latior, eadem longitudine, latitudine quarta parte brevior, antice valde attenuatus, postice latior, subconicus, medio breviter carinatus, granulis nigris, nitidis conspersus. Elytra basi thoracis vix latiora, pone medium ampliora, apice conjunctim rotundata, scoriacea, granulis nigris nitidis conspersa spatibusque denudatis irregularibus maculata. Subtus prothorace, pectore abdomineque punctis denudatis nigris minimis ornatis.*

Oblong, noir, couvert d'une tomentosité blanchâtre très serrée. Tête courte, pointillée, très finement rugueuse transversalement sur le vertex; yeux ovales, perpendiculaires, nullement saillants; rostre de deux fois la longueur de la tête, robuste, droit, largement et profondément bisilloné, avec l'intervalle entre les sillons à peine élevé en carène obtuse et subbifurquée en avant et en arrière; antennes couvertes d'une pubescence grise, très dense. Corselet transverse, de la longueur de la tête et de deux fois sa largeur, un quart moins long que large; sa plus grande largeur à la base; rétréci en avant, presque conique, peu échancré antérieurement, bisinué postérieurement, légère-

ment convexe, subcanaliculé dans son milieu avec une petite carène lisse, brillante, courte; sa surface parsemée de très petits tubercules noirs, brillants, un peu obscure sur le disque, blanche sur les côtés. Elytres à peine plus larges que le corselet à leur base, moitié plus larges au delà du milieu, arrondies à l'extrémité; leur surface coriacée est parsemée de très petits tubercules noirs, brillants, avec quelques taches obscures à la base et le long de la suture et des espaces dénudés, peut-être accidentels. En dessous, la tomentosité blanche est un peu plus longue, tout le corps et les pattes sont parsemés de points noirs dénudés.

De Sébaste, l'ancienne Samarie.

Il ressemble beaucoup au *Cl. morbillosus* Fab., auprès duquel il prend place; il en diffère par sa forme plus courte, plus renflée, son corselet bien plus large que long, le fond de sa couleur blanchâtre, l'absence de fascies obliques, etc.

209. *CLEONUS VITTIGER* (Friwaldsky) Fhs. in Sch. Gen. et Spec. Curcul. VI, 2a, p. 11.

Syn. *Cl. frenatus* R. et S. Cat. N° 545.

La description de Fahræus ne nous laissant aucun doute sur l'identité de notre insecte, nous avons dû abandonner le nom que nous lui avons imposé comme nouvelle espèce.

210. *CLEONUS ORNATUS* R. et S.

Long. rostro excl. 9 1/2 mill. (4 1/4 lin); lat. 3 1/2 mill.  
(1 3/5 lin).

(Pl. I, 3<sup>e</sup> série, tome VI (1858), fig. 2).

*Ater, albo tomentosus, indumento albo ferrugineoque va-*

*riegato vestitus. Caput breve, punctulatum, inter oculos foveola rotundata impressum; oculis magnis, ovalibus, obliquis, rostro breve, subrecto, subcylindrico, obsolete abbreviatim bisulcato; antennis rufescentibus, apice testaceis, griseo tomentosis. Thorax conicus, basi capite vix duplo lator, punctulatus, punctis grossis conspersus, antice medio sinuatus, postice medio angustatus, basi utrinque ferrugato late maculatus, a latere albidus (medio accidentaliter denu-  
datus). Elytra thoracis basi parum latiora, paulò infra ampliora, parallela, apice conjunctim rotundata, scoriacea, punctato striata, albida, ferrugato maculata. Subtus abdomine albo tomentoso; segmentis a latere medioque nigro maculatis; pedibus rufescentibus, albo tomentosis; femoribus ante apicem albo cinctis.*

Allongé, noir, avec une tomentosité blanchâtre, revêtu d'un enduit épais, blanchâtre, varié de taches ferrugineuses. Tête courte, pointillée avec une petite fossette arrondie entre les yeux; ceux-ci grands, ovales, très peu convexes; rostre court, à peine plus long que la tête, presque droit et cylindrique avec deux sillons très courts, obsolètes dans son milieu; antennes roussâtres, testacées à l'extrémité, tomentueuses, le premier article du funicule moitié plus long que le deuxième. Corselet conique, de presque deux fois la largeur de la tête à sa base, échancré antérieurement avec le milieu un peu sinué, anguleux au milieu de sa base et échancré de chaque côté. Sa surface pointillée et parsemée de points enfoncés plus gros, à couleur du fond blanchâtre, variée de taches ferrugineuses de chaque côté de la base (le milieu et la partie antérieure dénudés accidentellement). Elytres un peu plus larges que le corselet à la base, s'élargissant immédiatement et parallèles jusque près de l'extré-

mité où elles sont arrondies; sur un fond blanchâtre elles sont ornées de taches couleur de rouille formant des dessins irréguliers sur chaque élytre, mais correspondants de l'une à l'autre. En dessous, l'abdomen a une tomentosité blanchâtre; ses segments ont un point noir au milieu et un de chaque côté; les pattes roussâtres sont tomenteuses de poils blancs; les cuisses ont un anneau blanc un peu avant l'extrémité.

De Beyrouth.

211. *CLEONUS ORBITALIS* Fahræus in Schœnherr Genera et Spec. Curcul. VI, 2 a, p. 111.

Syn. *Cl. cylindrus* R. et S. Cat. N° 548.

La différence des localités et une forme un peu plus allongée, nous avaient fait supposer que notre insecte appartenait à une espèce nouvelle.

212. *ALOPHUS NICTITANS* Boheman in Schœnherr Gen. et Spec. Curcul. VI, 2 a, p. 207.

Syn. *Al. triguttatus* R. et S. Cat. N° 551.

Cette espèce a été décrite par M. Boheman sur un type communiqué par M. Aubé, comme provenant d'Égypte. Cette localité et la ressemblance, au premier coup d'œil, de cet insecte avec l'*Aloph. triguttatus*, nous avaient fait confondre les deux espèces : nous rectifions aujourd'hui notre erreur. La forme du corselet ovale et non élargie en avant suffit à distinguer le *nictitans*. Nous signalons l'habitat

mentionné dans notre catalogue, c'est-à-dire la Grèce ou plus positivement le Péloponèse, d'où nous en possédons huit individus. La localité citée par M. Boheman ne serait-elle pas inexacte ?

213. *HYLOBIUS ALPHEUS* R. et S. Cat. N° 552.

Long. rostro excl. 19 mill. (8 3/4 lin); lat. 8 mill. (3 1/2 lin).

Pl. 1, 3<sup>e</sup> série, tome VI (1858), fig. 3.

*Oblongus, totus ater, haud nitidus. Caput latum, convexum, crebre punctatum; inter oculos profunde foveolato punctatum; oculis ovalibus, fere reniformis, parum convexis; rostro capite dimidio longiore; subcylindrico, apice dilatato, fere recto, punctis profundis confluentibus exarato, medio carinato; epistomo emarginato; antennis piceis, capitulo griseo tomentoso, acuminato. Thorax medio capite dimidio lator, latitudine haud brevior, antice coarctatus, medio a latere parum rotundatus, crebre ac grosse punctatus, subcarinatus basi medio foveolatus. Scutellum subtriangulare, punctato rugatum. Elytra basi thorace paulò latiora, paulo post basim ampliora, subparallela, ponè medium parum dilatata, apice conjunctim rotundata, profunde punctato striata; interstitiis valde rugosis. Subtus nitidior; abdomine crebre punctato; segmentis primis duobus late impressis; pedibus validis, femoribus antè apicem dente valido armatis, tibiis basi coarctatis.*

Oblong, entièrement noir, mat. Tête large, convexe, presque arrondie, criblée de points enfoncés, dans lesquels sont insérés des poils grisâtres, très courts, à peine visibles; les côtés derrière les yeux, ridés; un gros point enfoncé

entre les yeux; ceux-ci ovales, presque réniformes, peu convexes; rostre moitié plus long que la tête, très légèrement infléchi, presque droit, subcylindrique, dilaté à l'extrémité avec l'épistome échancré, profondément creusé de points enfoncés confluents dans le sens longitudinal, légèrement caréné dans son milieu, avec un sillon de chaque côté partant de l'œil et allant en s'amointrissant jusque près de l'insertion des antennes. Corselet moitié plus large dans son milieu que la tête, aussi long que large, rétréci et presque étranglé dans son quart antérieur, ses côtés arrondis un peu avant le milieu et descendant de là presque perpendiculairement sur la base, celle-ci très peu anguleuse dans son milieu et sinuée légèrement de chaque côté; le bord antérieur est un peu échancré de chaque côté à la hauteur des yeux et fortement cilié, un peu audessous, de poils blanchâtres; sa surface profondément criblée de gros points enfoncés, souvent confluents et dans le fond desquels on voit avec une forte loupe de très petits poils grisâtres: elle est à peine carénée longitudinalement dans son milieu et porte au milieu du bord postérieur une petite impression allongée; les côtés sont fortement rugueux. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant aussitôt à l'épaule et de là très légèrement jusqu'au delà du milieu où elles atteignent leur plus grande largeur, c'est-à-dire moitié plus que celle du corselet, s'amointrissant de là à l'extrémité où elles se joignent en s'arrondissant; elles ont des stries de points fortement enfoncés presque carrés et distants, dans lesquels on voit de petits cils blanchâtres; les intervalles sont plans et ciselés de petites rugosités, dirigées en général d'avant en arrière; l'avant-dernière strie plus enfoncée que les autres. En dessous l'abdomen un peu

brillant est criblé de gros points enfoncés, piligères, et les premier et deuxième segments réunis portent dans leur milieu un grand enfoncement ovalaire ; la poitrine est criblée des mêmes points ; les pattes robustes ont leurs cuisses armées un peu avant l'extrémité d'une dent triangulaire comme dans les autres espèces du même genre ; les jambes portent à l'extrémité un onglet recourbé ; elles sont atténuées à la base.

Des bords de l'Alphée, près d'Olympie ; Péloponèse.

214. PROCAS SAULCYI R. et S. Cat, N° 563.

Long. rostro excl. 6-8 mill. (2 2/3-3 2/3 lin) ; lat. 2 3/4-3 2/3 mill. (1 1/4-1 3/5 lin).

*Elongato oblongus, fusco piceus, indumento griseo sat dense vestitus. Caput parvum subrotundatum, transversim granulatum ; oculis infero lateralibus, ovalibus, subplanis ; rostro capitis cum thoracis longitudine brevior, satis gracile modice arcuatum, granulato, flavo ciliato ; antennis rufis, gracilibus, thoracis basi ferè attingentibus, albo pilosis. Thorax capite plus duplo latior, latitudine tertia parte brevior, antice valde coarctatus, antè medium dilatatus, postice parum attenuatus, deplanatus ; reticulato punctatus. Scutellum parvulum, rugosum, albidum. Elytra basi thorace quarta parte latiora, sesqui longiora, parallela, apice conjunctim rotundata, punctato striata ; interstitiis transversim rugosis. Subtus rugoso punctatus ; pedibus villosis, tibiis tarsisque rufescentibus.*

Allongé, oblong, d'un brun de poix, revêtu assez densément de poils écailleux grisâtres. Tête petite, presque ronde,

transversalement granuleuse; yeux latéraux, un peu inférieurs, presque plats, ovalaires; rostre plus court que la tête et le corselet réunis, assez grêle, un peu aplati, légèrement dilaté à l'extrémité, granulé de rugosités qui le rendent râpeux, sans sillons ni carènes, cilié de poils jaunâtres; antennes grêles, à scape touchant le bord antérieur de l'œil, n'atteignant pas tout à fait en longueur le bord postérieur du corselet, d'un rouge ferrugineux avec une villosité blanchâtre. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, très rétréci en avant, dilaté un peu avant son milieu et légèrement atténué en arrière, déprimé, criblé de gros points enfoncés dont les bords forment un réseau saillant, très légèrement échancré antérieurement, un peu arrondi sur ses côtés avec sa base coupée presque carrément. Ecusson très petit, triangulaire, rugueux, blanchâtre. Elytres un quart plus larges que le corselet à leur base, de deux fois et demie sa longueur, parallèles jusqu'au delà du milieu où elles vont en s'atténuant jusqu'à l'extrémité qui est arrondie; elles ont des stries ou rainurelles profondes et ponctuées, et les intervalles plans sont transversalement et finement rugueux. En dessous le corps est couvert d'une ponctuation rugueuse; les pattes sont velues; les jambes et les tarses d'un roux ferrugineux.

De l'île de Chypre.

Cette espèce, beaucoup plus allongée que le *Proc. Steveni* de Schœnherr, en diffère par ce caractère, par ses antennes plus grêles, son corselet plus déprimé et la couleur de ses jambes; elle se rencontre rarement à l'état frais, la tête, le corselet et les élytres sont souvent entièrement dépouillés du revêtement grisâtre que l'écusson et l'abdomen retiennent encore.

## 215. PHYTONOMUS CYPRIS R. et S. Cat. N° 556.

Long. rostro excl. 8-9 mill. (3 1/2-4 lin); lat. 4 1/4-4 2/3 mill. (2-2 1/6 lin).

*Elongato-oblongus niger, squamis piliformibus cineris dense vestitus, fusco variegatus. Caput parvum, subrotundum, crebre punctatum; inter oculos puncto impressum; oculis ovalibus supero lateralibus, vix convexis; rostro fere cylindrico, subarcuato, punctulato, medio vix carinato, inter antennis medio foveolato, apice emarginato; antennis gracilibus ferrugineis. Thorax capite ferè triplo latior, latitudine tertia parte brevior, a latere valde rotundatus, convexus, granulato-punctatus, fusco subbivittatus. Scutellum punctiforme. Elytra thorace dimidio latiora, ferè triplo longiora, subovata, punctato striata, interstitiis, præsertim alternis, fusco maculatis. Subtus abdomine fusco submaculato, tarsis rufescentibus.*

Oblong, allongé, noir, revêtu d'une pubescence grise, serrée, variée de brun. Tête petite, arrondie, criblée de points enfoncés avec une très petite fossette entre les yeux; ceux-ci latéraux, un peu supérieurs, ovales, peu convexes; rostre tomenteux, presque cylindrique, légèrement courbé, moitié plus long que la tête, à peine caréné dans son milieu avec une petite fossette à la hauteur du point d'insertion des antennes, l'épistome légèrement échancré; antennes grêles, roussâtres, peu tomenteuses. Corselet de près de trois fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, dilaté et très arrondi sur les côtés, convexe, granulé de points enfoncés, avec deux fascies longitudinales, peu sensibles, brunâtres sur le disque et une teinte analogue sur les côtés. Ecusson ponctiforme. Elytres

moitié plus larges que le corselet et de près de trois fois sa longueur, ovales, un peu rétrécies en avant avec les épaules arrondies, effacées, s'élargissant immédiatement après, courant presque parallèlement jusqu'au delà du milieu et s'atténuant de là à l'extrémité qui est arrondie; elles ont des stries ponctuées et les intervalles sont ornés de taches brunes assez distantes, particulièrement les impairs dont le fond est d'un gris plus pâle. En dessous, l'abdomen a de petites taches brunâtres éparses; les pattes assez grêles ont leurs tarses roussâtres.

De l'île de Chypre.

Cette espèce, pour la distribution des couleurs et la grande largeur du corselet, se rapproche du *Phyt. Viennensis* (1) Herbst; mais elle s'en éloigne par sa forme beaucoup plus allongée et la plus grande largeur de son corselet qui est médiane au lieu d'être antérieure.

#### 216. LIMBIUS GLOBICOLLIS R. et S. Cat. N° 562.

Long. rostro excl.  $2 \frac{3}{4}$  mill. ( $1 \frac{1}{3}$  lin); lat.  $1 \frac{3}{5}$  mill. ( $\frac{2}{3}$  lin).

*Affinis Limob. mixto et assimile at forma breviori, thorace globoso, femoribusque nigro piceis præcipuè distinctus. Brevior, oblongus, ater, squamis piliformibus albidis fusco-variegatis vestitus. Caput mediocre, subrotundum, crebre punctulatum, inter oculos foveolatum; oculis infere lateralibus, ovalibus, vix convexis; rostro capite dimidio longiore, subcylindrico, parum incurvato, longitudinaliter rugato;*

(1) Un individu de cette espèce a été trouvé, par M. de Saulcy, en Morée, près d'Olympie.

*antennis mediocris, undecim articulatis, ferrugineis clava fuscescenti. Thorax capite vix dimidio latior, latitudine tertia parte brevior, subglobosus, a latere valde rotundatus, crebre punctulatus. Elytra thorace dimidio latiora, pone humeros ampliora, subovata, rugosa, striato punctata, sicut in thorace albido fuscoque variegata; sutura ante apicem albo lineolata. Subtus cinereo pubescens; femoribus piceis, illis basi tibiisque ferrugineis.*

Oblong, court, noir revêtu de poils écailleux blanchâtres, variés de brunâtres. Tête moyenne, arrondie, criblée de points enfoncés avec une petite fossette entre les yeux : ceux-ci latéraux, un peu inférieurs, ovales, très peu convexes; rostre moitié plus long que la tête, presque cylindrique, peu courbé, ridé longitudinalement; antennes moyennes, de onze articles roussâtres avec la massue obscure, le premier article du funicule de deux fois la longueur du troisième et beaucoup plus gros. Corselet presque globuleux, moitié plus large que la tête; un tiers moins long que large, bien arrondi sur ses côtés, convexe, criblé de points enfoncés, couvert de poils écailleux blanchâtres avec deux fascies longitudinales brunâtres. Elytres moitié plus larges que le corselet, leur plus grande largeur immédiatement après les épaules, presque parallèles de là jusqu'au delà du milieu et arrondies à l'extrémité; elles sont rugueuses avec des stries ponctuées et revêtues d'une pubescence blanchâtre variée de taches brunâtres; la suture porte près de l'extrémité une linéole blanche. En dessous, le corps est couvert d'une tomentosité grisâtre; les cuisses sont d'un brun de poix, avec leur base, les jambes et les tarsi roussâtres.

Du Péloponèse.

Cette espèce se distingue de ses deux congénères, les *Lim. mixtus* et *assimilis*, par sa taille plus petite, sa forme plus ramassée, son corselet presque globuleux et ses cuisses d'un brun foncé; les fascies du corselet sont douteuses et les taches des élytres n'ont pu être décrites, attendu le peu de fraîcheur des individus trouvés.

217. PHYLLOBIUS LATERALIS R. et S. Cat. N° 564.

Long. rostro excl. 4 1/2 mill. (2 lin); lat. 1 3/4 mill.  
(3/4 lin).

*Oblongo elongatus, niger, parum nitidus, pallide griseo villosus. Caput subquadratum, rugoso punctatum, squamulis viridi-metallicis rare sparsum; oculis valde prominulis; rostro capitis longitudine, vix angustiore, rugoso punctato, apicem versus sulcato, sulco viridi squamulato; antennis subapicalibus, gracilibus, thoracis basi superantibus, albo pilosis; scapo incurvato, ferrugineo apice piceo; funiculi rufi articulis duobus primis longiusculis, æqualibus; sequentibus quinque transversis, subglobosis; clava picea. Thorax transversus, subcylindricus, capite paulò latior, latitudine paulò brevior, convexus, a latere valde rotundatus, valde rugoso punctatus, vitta utrinque viridi metallica ornatus. Scutellum suborbiculatum, vix rugosum, nudum. Elytra thorace basi dimidio, ultrà medium duplò latiora, triplo longiora, punctato striata, vitta longitudinali, laterali, viridi metallica ornata. Subtus, prothorace medio, pectoris lateribus, coxis anterioribus, femoribus extus apice squamulis viridi metallicis ornatis.*

Oblong, allongé, noir, légèrement brillant, hérissé de

poils d'un gris blanchâtre avec le milieu de la tête, l'extrémité du rostre, les côtés du corselet et des élytres revêtus d'écaillés ovales d'un vert bleuâtre pâle et métallique; en dessous, le milieu du prothorax, les hanches antérieures, les côtés de la poitrine et l'extrémité extérieure des cuisses ornés des mêmes écaillés. Tête assez forte, presque carrée, légèrement convexe, rugueuse de points enfoncés; yeux latéraux, arrondis, peu saillants; rostre de la longueur de la tête, à peine plus étroit, légèrement sillonné en avant; antennes insérées presque à l'extrémité du rostre dans un scrobe profond, caverneux, non linéaire, à scape dépassant les yeux de la moitié de sa longueur, un peu courbé, légèrement renflé près de l'extrémité, roussâtre avec l'extrémité brunâtre, à funicule roussâtre dépassant en longueur la base du corselet, avec les deux premiers articles allongés égaux, les cinq suivants subtransversaux, presque globuleux, la massue d'un brun de poix. Corselet transverse, subcylindrique, un peu plus large que la tête, bien arrondi sur les côtés, un peu moins long que large, convexe, criblé de gros points enfoncés, serrés, qui le rendent rugueux. Ecusson suborbiculaire, rugueux. Elytres moitié plus larges à leur base que le corselet, du double de sa largeur au delà du milieu et de trois fois sa longueur, striées de points enfoncés assez forts avec les intervalles à peine coriacés. En dessous, l'abdomen est presque lisse; la poitrine a quelques rides transversales; l'extrémité des jambes et les tarses sont roussâtres.

#### Du Péloponèse.

Cette espèce paraît voisine du *Ph. varius* Brullé. Expéd. Sc. de Morée III, 218, elle en diffère par son corselet non canaliculé, ni caréné, ses élytres à peine rugueuses et la

disposition des écailles métalliques, jamais blanchâtres, qui ornent ses organes.

### 218. RHYTIRHINUS HORRIDUS R. et S.

Long. rostro excl. 4  $\frac{1}{3}$ -5 mill. (1  $\frac{5}{6}$ ·2  $\frac{1}{4}$  lin); lat. 2  $\frac{1}{5}$ -2  $\frac{2}{3}$  mill. (1-1  $\frac{1}{3}$  lin).

*Oblongus, piceus, indumento argillaceo vestitus, antennis rufescentibus. Caput breve, parum convexum, punctatum, utrinque suprâ oculos elevatum; oculis ovalibus, subplanis; rostro capite fere duplo longiore, crasso, parum arcuato, late sed non profunde sulcato; antennis sat gracilibus scapo clavato, funiculi articulo primo apice valde incrassato. Thorax capite duplo latior, latitudine paulo brevior, antice medio rotundatim producto, oblique ante medium valde dilatato, basi parum attenuato, profunde et late canaliculato, foveolis duabus utrinque antice magis postice minus impresso, interstitiis in tuberculis elevatis. Elytra basi thorace fere dimidio latiora, ad humeros ampliora, subquadrata, apice abrupte declivia, rotundatim conjuncta, basi scutellum versus utrinque tuberculo oblongo humeroque elevato, pone medium tuberculis quatuor transversim positos; lateribus undulatim sinuatis; disco utrinque biserialim subtuberculato; sutura haud elevata.*

Oblong, d'un brun noirâtre, entièrement recouvert d'un enduit argilleux. Tête courte, peu convexe, ponctuée, avec une petite élévation de chaque côté, au-dessus des yeux, ceux-ci ovales, peu convexes; rostre de près de deux fois la longueur de la tête, épais, un peu arqué, largement mais peu profondément canaliculé; antennes peu épaisses, rous-

sâtres, à scape s'épaississant graduellement vers l'extrémité, les deux premiers articles du funicule d'égale longueur, avec le premier très renflé à l'extrémité, presque conique. Corselet de deux fois la largeur de la tête, un peu moins long que large, s'avancant en lobe arrondi sur la tête, échancré de chaque côté, au-dessus des élévations oculaires et lobé en dessous de manière à cacher facilement les yeux ; d'abord à peine plus large que la tête, il s'élargit obliquement pour atteindre sa plus grande largeur avant le milieu de sa longueur et de là se rétrécit ensuite légèrement jusqu'à la base ; sa surface, très inégale, est profondément canaliculée, avec une impression transversale en arc de cercle antérieurement et une fossette profonde de chaque côté du canal ; postérieurement, de chaque côté une autre fossette un peu moins profonde ; les intervalles relevés en tubercules, en figurent deux antérieurs à l'extrémité du canal, deux latéraux à la dilatation et quatre postérieurs. Elytres près de moitié plus larges que le corselet, à peine plus longues que larges, presque carrées, elles atteignent aux épaules leur plus grande largeur qui ne diminue que très peu jusque près de l'extrémité où elles sont brusquement déclives et se réunissent en s'arrondissant ; leur surface en table offre trois côtes tuberculeuses sur chacune, la première tout à fait au milieu de l'élytre, composée de trois tubercules oblongs dont le basilaire est le plus élevé, la deuxième sublatérale de deux ou trois tubercules arrondis, peu sensibles et s'effaçant souvent ; la troisième latérale de trois tubercules dont l'huméral très allongé et les deux suivants élevés et arrondis ; la première et la troisième côte se terminent à l'extrémité chacune par un tubercule très saillant incliné en arrière ; on remarque sur les côtés un grand

tubercule sous l'élévation humérale. En dessous, les pattes sont annelées de brun et de blanchâtre.

Des environs d'Athènes.

Les gros tubercules qui surmontent les élytres de cette espèce, la distinguent suffisamment de toutes ses congénères d'Europe.

### 219. RHYTIRHINUS ATTICUS R. et S.

Long. rostro excl. 5-5 1/2 mill. (2 1/4 2 1/2 lin); lat. 2 1/2-2 3/4 mill. (1 1/6-1 1/4 lin).

*Oblongus, piceus, indumento argillaceo vestitus; antennis rufescentibus. Caput breve, parum convexum, punctatum, utrinque supra oculos valde tuberculatum, oculis ovalibus, subplanis; rostro crasso, capite fere duplo longiore, parum arcuato, late sed non profunde canaliculato; antennis brevioribus funiculo subsexarticulato: articulo primo apice incrassato, scapo valde clavato. Thorax capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, antice valde angustatus et supra rotundatim productus, a latere medio late dilatatus; dilatatione emarginata; postice minus attenuatus; disco inœquale, late canaliculato, medium versus transversim subimpresso, irregulariter utrinque sulcato; interstitiis tuberculatim elevatis. Elytra thorace vix latiora, ad humeros ampliora, oblonga, apicem versus declivia, punctato striata, tricotata; costis tuberculatis; sutura haud elevata.*

Oblong, d'un brun noirâtre, entièrement recouvert d'un enduit argileux. Tête courte, assez large, peu convexe, ponctuée avec un gros tubercule de chaque côté au-dessus des yeux : ceux-ci ovales, peu convexes, souvent cachés sous

les lobes latéraux du corselet ; rostre de près de deux fois la longueur de la tête, épais, un peu arqué, largement mais peu profondément canaliculé ; antennes assez épaisses, courtes, roussâtres avec la massue brunâtre, à scape s'épaississant fortement vers l'extrémité ; le premier article du funicule un peu plus long et beaucoup plus gros que le deuxième, les quatre suivants transverses, subglobuleux, le septième *cupuliforme*, peu distinct, faisant corps avec la massue. Corselet de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, s'avancant en lobe arrondi sur la tête, profondément échancré de chaque côté au-dessus des tubercules oculaires et lobé en dessous de manière à cacher facilement les yeux ; d'abord à peine plus large que la tête, il s'élargit obliquement pour atteindre sa plus grande largeur un peu avant le milieu et la conserve jusque près de la base où il se rétrécit un peu ; le milieu de son bord latéral est un peu échancré ou impressionné de manière à le diviser en deux saillies ; sa surface très inégale est profondément canaliculée avec une impression transversale, légère avant son milieu et de chaque côté du canal on remarque un large sillon irrégulier ; les intervalles sont fortement élevés. Elytres à peine plus larges que le corselet, un tiers plus longues que larges, oblongues ; elles atteignent aux épaules leur plus grande largeur, qui diminue à peine de là jusqu'à l'origine de la déclivité postérieure et s'atténuent de là à l'extrémité où elles sont arrondies, leur surface un peu convexe offre trois côtes tuberculeuses sur chacune, la première vers le milieu de l'élytre, la deuxième sublatérale et la troisième latérale, toutes composées de sept à dix petits tubercules ; le tubercule terminal de la deuxième saillit fortement en arrière et les premiers tubercules des deux premières forment en

avant des petites dents tournées vers le corselet; les côtés ont un tubercule peu marqué sous la saillie humérale.

Des environs d'Athènes.

Cette espèce très voisine de la précédente, avec laquelle on la rencontre, s'en distingue facilement par son corselet plus large et à dilatation latérale bituberculeuse, par les côtes de ses élytres à tubercules plus petits et beaucoup plus nombreux, etc. La structure de ses antennes nous a fort embarrassés; le funicule n'ayant que six articles apparents, nous étions disposés à le rapprocher du genre *Periegas* de Schöenherr, quand nous retrouvâmes le septième article beaucoup plus large, cupuliforme, embrassant la massue et confondu avec elle.

220. OTIORHYNCHUS CYPRICOLA R. et S. Catal. N° 565.

Long. rostro excl. 9 1/2 mill. (4 1/4 lin); lat. 3 3/4 mill.  
(1 3/5 lin).

*Elongatus, angustatus, fusco-piceus squamulis aureis sparse vestitus. Caput mediocre, parum convexum, punctatum, basi læve, inter oculos puncto impressum; oculis convexis, parum prominulis, rotundatis; rostro capite fere duplo longiore, late ac profunde canaliculato; antennis gracilibus, fulvo pilosis; funiculi articulo secundo primo tertia parte longiore. Thorax capite dimidio latior, latitudine vix brevior, subcylindricus, antice parum attenuatus, a latere paulò rotundatus, fortiter tuberculato granulatus; tuberculis obtritis. Scutellum vix conspicuum. Elytra elongata, thorace basi parum latiora, medio ampliora, apice conjunctim rotundata, ferè triplo longiora, crenato striata, interstitiis convexis.*

*Pedes villosi sat graciles; femoribus subtus antè apicem dentatis, anticis parum contortis.*

Etroit, allongé, d'un brun foncé, parsemé d'écaillés oblongues et dorées. Tête moyenne, légèrement convexe, ponctuée avec la base lisse, un gros point enfoncé et quelques rides longitudinales entre les yeux; ceux-ci ronds, convexes, médiocrement saillants; rostre de près de deux fois la longueur de la tête, assez robuste, fortement dilaté à l'extrémité, largement et profondément canaliculé; antennes grêles, velues, à deuxième article du funicule un tiers plus long que le premier. Corselet moitié plus large que la tête, à peine moins long que large, presque cylindrique, un peu atténué en avant avec les côtés légèrement arrondis, tronqué carrément à ses deux extrémités, granulé de tubercules assez gros et écrasés. Ecusson très petit, peu apparent. Elytres oblongues, un peu plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant immédiatement des épaules jusqu'au milieu où elles ont au plus deux fois la largeur du corselet et s'atténuant de là à l'extrémité qui est arrondie; leur longueur est le triple de celle de cet organe et elles ont des stries fortement crénelées, dont les intervalles sont convexes et transversalement rugueux. Les pattes assez grêles sont velues avec les cuisses fortement dentées en dessous près de l'extrémité, les cuisses antérieures sont fortement sinuées en dessus.

De l'île de Chypre.

Cet espèce est tellement voisine de l'*Ot. perdix* Olivier, qu'au premier coup d'œil on la confondrait avec cette dernière, elle en diffère, néanmoins, notablement par le deuxième article du funicule des antennes plus long, par

ses élytres à intervalles convexes, ses cuisses armées d'une dent, etc.

**221. OTIORHYNCHUS BICOSTATUS (Friwaldsky) Schöenherr,**  
Gen. et Spec. Curcul. VII, p. 337.

M. de Saulcy a trouvé un individu de cette espèce près d'Athènes, d'où M. Signoret l'avait déjà rapportée.

**222. OTIORHYNCHUS NITIDUS R. et S. Cat. N° 566.**

Long. rostro excl.  $7 \frac{2}{3}$  mill. ( $3 \frac{1}{2}$  lin); lat.  $3 \frac{1}{2}$  mill.  
( $1 \frac{1}{2}$  lin).

*Elongato-oblongus, nigro piceus, nitidus. Caput crassum, convexum, punctulatum, inter oculos substrigosum, medio subcanaliculatum; oculis subrotundis, parum prominulis; rostro breve, capitis longitudine, tricarinato; antennis rufescentibus, griseo tomentosis, sat gracilibus; articulo funiculi secundo primo œquale, sequentibus quinque subglobosis, clava oblonga, acuminata. Thorax capite duplo latior, latitudine paulò brevior, antice valde coarctatus, medio amplior, postice modice angustatus, convexus, tuberculis obtritis antice evanescentibus, instructus. Scutellum inconspicuum. Elytra basi paulo, medio thorace tertia parte, latiora, ovata, apice conjunctim rotundata, convexa, postice rotundatim valde declivia, striato-punctata; interstitiis subplanis, transversim subrugosis. Subtus abdomine sparse punctulato, apice dilutiore, pedibus rufescentibus griseo tomentosis, femoribus antè apicem valde, incrassatis, minute dentatis.*

Oblong, assez allongé, d'un noir de poix brillant, comme vernissé; antennes, pattes et extrémité de l'abdomen rous-

sâtres. Tête grosse, convexe avec quelques petits points enfoncés, épars, plus marqués sur le front et derrière les yeux, obsolètement ridé entre les yeux; ceux-ci presque ronds, peu saillants; rostre court, à peine plus long que la tête, rugueux avec trois carènes longitudinales, dont la médiane est plus courte; antennes grêles, roussâtres, velues de poils grisâtres, deuxième article du funicule de la longueur du premier, les cinq suivants subglobuleux, massue oblongue, acuminée à l'extrémité. Corcelet de deux fois la largeur de la tête, un peu moins long que large, très rétréci en avant, fortement dilaté vers et un peu au-dessous du milieu, peu atténué en arrière, convexe, subglobuleux, couvert de tubercules écrasés qui s'effacent antérieurement et se convertissent en points enfoncés. Ecusson très petit, à peine apparent. Elytres ovales, un peu plus larges à leur base que la base du corcelet, et d'un tiers plus larges que cet organe au milieu de leur longueur, très déclives et gibbeuses vers l'extrémité où leur réunion est arrondie, convexes avec des points enfoncés disposés en stries et les intervalles peu sensiblement ridés en travers. En dessous, l'abdomen a des points enfoncés, espacés, peu sensibles; les pattes ont une tomentosité grisâtre; les cuisses subitement renflées près de l'extrémité, en dessous, y portent une petite dent peu saillante, accompagnée aux antérieures de une ou deux crénelures; les jambes un peu renflées dans leur milieu, ont intérieurement quelques aspérités épineuses.

Cette espèce a un faciès particulier qui l'éloigne de presque toutes les autres du même genre, il est dû à la gibbosité de son corcelet et à la longueur de ses élytres; elle est voisine par ces deux caractères de l'*Ot. Anadolicus* Sch.,

et s'en distingue par sa taille plus petite, son brillant, ses rugosités obsolètes, etc.; elle a de même quelques rapports avec l'*Ot. ovalipennis* Sch.

223. OTIORHYNCHUS BISPHÆRICUS (Chevrolat), R. et S.

Cat. N° 568.

Long. rostro excl. 6  $\frac{1}{3}$  mill. (2  $\frac{2}{3}$  lin); lat. 3  $\frac{1}{2}$  mill.  
(1  $\frac{1}{2}$  lin).

*Oblongus, fuscus, nitidulus, sat dense griseo villosus. Caput crassum, paulo convexum, granulato punctatum; oculis rotundatis, parum prominulis; rostro capite vix longiore, crasso, tricarinato; carina mediana postice inter oculos prolongata; antennis gracilibus plus dimidio corporis longitudine, articulis funiculi duobus primis œqualibus, sequentibus quinque subtransversis, clava oblonga, acuminata. Thorax capite vix duplo latior, latitudine paulò brevior, antice-posticeque valde angustatus, a latere paulò ultrà medium rotundatim ampliatus, convexus, subg'obosus, tuberculis minutis granulatus. Scutellum inconspicuum. Elytra rotundato ovata, subglobosa, basi thoracis latitudine, medio dimidio latiora, vix plus duplò longiora, striato valde punctata; interstitiis rugoso-scabris. Pedes dilutiores; femoribus acute dentatis crenulatisque, tibiis anticis intus spinulosis.*

Oblong, d'un brun foncé, peu brillant, couvert d'une villosité grisâtre assez longue et abondante. Tête grosse, peu convexe, granulée de points enfoncés et de petites rides longitudinales entre les yeux; ceux-ci arrondis, peu sail-lants; rostre à peine plus long que la tête, épais, à trois carènes longitudinales, dont la médiane plus courte en avant

se prolonge entre les yeux; antennes grêles dépassant la moitié de la longueur du corps, les deux premiers articles du funicule cylindriques, d'égale longueur, les cinq suivants courts, presque transverses, la massue ovale acuminée. Corselet de près de deux fois la largeur de la tête un peu au delà de son milieu, fortement rétréci en avant et en arrière, très arrondi sur les côtés, très convexe, subglobuleux, couvert de très petits tubercules arrondis avec une ligne longitudinale plus lisse dans son milieu. Ecusson non perceptible. Elytres ovale-arrondies, subglobuleuses, de la largeur du corselet à la base, moitié plus large dans leur milieu et d'un peu plus de deux fois sa longueur, elles ont des stries fortement ponctuées et les intervalles sont rugueux de petites aspérités. En dessous, la poitrine a des rides transversales, l'abdomen est assez fortement ponctué; les pattes, d'une couleur moins foncée, ont les cuisses armées un peu avant l'extrémité d'une dent assez aiguë et de deux petites dents moins fortes à la suite; les jambes antérieures, un peu renflées vers leur milieu, sont armées en dessous de petites épines.

Des environs d'Athènes.

Cette espèce, voisine de la précédente et qui a l'aspect d'un gros individu du *Ot. ligneus*, vient de même se placer dans un groupe dont l'*Ot. anadolicus* sera le type; il diffère de ces deux espèces par la brièveté de ses élytres subglobuleuses, sa taille et ses sculptures; nous lui avons conservé le nom manuscrit sous lequel nous l'avons vu étiqueté dans la riche collection de M. Chevrolat.

## 224. OTIORHYNCHUS GRANIGER R. et S.

Long. rostro excl.  $6 \frac{2}{3}$  mill. (3 lin); lat.  $3 \frac{1}{2}$  mill.  
(1  $\frac{1}{2}$  lin).

Ot. picipedi *Fab. vicinus*. Oblongus, fuscus indumento terroso vestitus. Caput latum, convexiusculum, basi lævigatum, inter oculos profunde strigosum; oculis minutis, rotundis, vix prominulis; rostro capite vix dimidio longiore, crasso, longitudinaliter profunde strigoso; antennis sat crassis, funiculi articulo secundo primo parum longiore, sequentibus transversis, clava crassa, ovata, subacuminata. Thorax capite tertia parte latior, latitudine paulò brevior, convexus, a latere rotundatus, subglobatus, canaliculatus, tuberculis minutis numerosis atris sparsus. Scutellum inconspicuum. Elytra rotundato ovata, thorace basi parum et ultra medium vix duplò latiora, plus duplo longiora, apice rotundata, subsulcata, in interstitiis tuberculis minutis atro-nitidis seriatim instructa. Pedes dilutiores, femoribus muticis.

Voisin du *Ot. picipes* Fabricius. Oblong, d'un brun foncé, revêtu d'un enduit terreux. Tête large, un peu convexe, lisse à la base avec quelques points enfoncés de chaque côté derrière les yeux, profondément gravée de petits sillons irréguliers et longitudinaux entre les yeux; ceux-ci petits, suborbiculaires, peu saillants; rostre à peine de moitié plus long que la tête, épais, profondément gravé de sillons continuant ceux de la tête; antennes assez robustes, un peu velues, à deuxième article du funicule un peu plus long que le premier, tous deux cylindriques, les suivants transverses, suborbiculaires: la massue ovale, épaisse; peu acuminée. Corselet un tiers plus large que la

tête, un peu moins long que large, arrondi sur ses côtés, convexe, presque globuleux, canaliculé dans son milieu et couvert de très petits tubercules noirâtres. Ecusson imperceptible. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, de près de deux fois sa largeur au milieu, arrondies à l'extrémité, en ovale court, assez convexes ; leur surface légèrement sillonnée avec une série de petits tubercules noirs, un peu brillants sur chaque intervalle. Pattes d'un brun plus clair, un peu tomenteuses ; cuisses inermes.

Du Péloponèse.

Cette espèce qui a un peu l'aspect de l'*Ot. picipes*, se distingue de ses congénères par l'absence de points enfoncés dans les sillons de ses élytres et par les petits tubercules noirs qui couvrent en grand nombre son corselet, et qui sont disposés en séries sur les intervalles des sillons des élytres.

